JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/06/16/2022032362/justel

Dossier numéro : 2022-06-16/03

Titre

16 JUIN 2022. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la composition des jurys de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale donnant accès au stage aux fonctions de promotion d'Inspecteur conformément à l'article 28 du décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 23-06-2022 page : 52502

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Table des matières

Art. 1-6

ANNEXES.

Art. N1-N3

Texte

Article 1er. Les personnes visées dans l'annexe 1resont désignées en qualité de membres du jury n° 1 de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale donnant accès au stage aux fonctions de promotion d'Inspecteur, visé à l'article 25 du décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection.

Art. 2. Les personnes visées dans l'annexe 2 sont désignées en qualité de membres du jury n° 2 de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale donnant accès au stage aux fonctions de promotion d'Inspecteur, visé à l'article 25 du décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection.

Art. 3. Les personnes visées dans l'annexe 3 sont désignées en qualité de membres du jury n° 3 de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale donnant accès au stage aux fonctions de promotion d'Inspecteur, visé à l'article 25 du décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection.

Art. 4. Conformément à l'article 28, alinéa 3 du décret du 10 janvier 2019 précité, à moins qu'ils ne soient agents des Services du Gouvernement ou membres du personnel du Service général de l'Inspection, les experts externes bénéficient, à charge de la Communauté française, d'une compensation financière se montant à :
1° 50 euros par réunion du jury hors audition ;
2° 107,9 euros forfaitaires par candidat auditionné.

Art. 5. Le Ministre qui a l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions et le Ministre qui a l'Enseignement obligatoire dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption.

ANNEXES.

Art. N1. Annexe 1. - Composition du jury n° 1 de certification donnant accès au stage à la fonction de

 Copyright Moniteur belge

promotion d'inspecteur

Membres effectifs	Nom	Prénom	Qualités
Président - Fonctionnaire général de rang 15 au moins	DAVID	Quentin	Directeur général de la Direction générale du Pilotage du système éducatif (fonctionnaire général de rang 16)
Membre du personnel de l'Administration générale de l'Enseignement (Direction générale du Pilotage du Système éducatif)	CAYTAN	Céline	Attachée Direction générale du Pilotage du système éducatif. Service général de l'analyse et de la Prospective, Centre d'expertise d'analyse des données liées aux enseignants et au budget
Membre du personnel de l'Administration générale de l'Enseignement	SEGERS	Marco	Directeur Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique
Membre du personnel définitif ou exerçant un mandat au sein du Service général de l'Inspection	ADAM	Stéphane	Inspecteur général du Service de l'Inspection de l'Enseignement secondaire de transition et de qualification
Membre du personnel définitif ou exerçant un mandat au sein du Service général de l'Inspection	HANS	Isaac	Inspecteur coordonnateur du Service de l'Inspection de l'Enseignement de Promotion sociale et à distance en e-learning
Expert externe ayant une compétence en lien avec les différents volets de la formation	DUMORTIER	Jean-Louis	Professeur honoraire en didactique du français à l'ULg (retraité)
Expert externe ayant une compétence en lien avec les différents volets de la formation	CROCHET	Serge	Inspecteur chargé de la coordination au sein du Service de l'Inspection de l'Enseignement fondamental (retraité)

Membres suppléants	Nom	Prénom	Qualités
Président - Fonctionnaire général de rang 15 au moins	LEMAYLLEUX	Philippe	Directeur général adjoint Direction générale des Personnels de l'Enseignement, Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement (fonctionnaire général de rang 15)
Membre du personnel de l'Administration générale de l'Enseignement (Direction générale du Pilotage du Système éducatif)	ALBARELLO	Elsa	Directrice faisant fonction Direction générale du Pilotage du système éducatif. Service général de l'analyse et de la prospective Direction de l'exploitation des données
Membre du personnel de l'Administration générale de l'Enseignement	GATERA	Samuel	Attaché Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Membre du personnel définitif ou exerçant un mandat au sein du Service général de l'Inspection	FOSCHI	Claudio	Inspecteur coordonnateur du Service de l'Inspection de l'Enseignement secondaire de Transition et de Qualification
Membre du personnel définitif ou exerçant un mandat au sein du Service général de l'Inspection	DISPY	Micheline	Inspectrice de l'Enseignement du Continuum pédagogique
Expert externe ayant une compétence en lien avec les différents volets de la formation	MELON	Christophe	Fonctionnaire dirigeant f.f. de l'Institut de formation en cours de carrière
Expert externe ayant une compétence en lien avec les différents volets de la formation	LORQUET	Guy	Inspecteur chargé de la coordination au sein du Service de l'Inspection de l'Enseignement fondamental (retraité)

Copyright Moniteur belge